



Le Puy en Velay, le 23 novembre 2017

UNIR NOS FORCES POUR DEFENDRE NOS DROITS

Suite aux assemblées générales des personnels de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, de la Ville et du CCAS du Puy en Velay, le mardi 21 novembre 2017, ont réuni de nombreux agents.

Voici les propositions votées à l'unanimité par les agents qui seront présentées une nouvelle fois à l'employeur le mardi 28 novembre 2017 à 14h00 :

- Maintien du temps de travail actuel à l'ensemble des personnels soit 1547 heures/an,
- Maintien du régime indemnitaire actuel à l'ensemble des personnels et revalorisation de 20% (correspondant à la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis plusieurs années),
- Participation financière de l'employeur aux frais de stationnement,
- Participation financière à un maintien de salaire et/ou une mutuelle santé labellisée,
- Pas de sanction sur l'absentéisme,
- Maintien du délai de prévenance d'un mois,
- Tickets restaurants sur l'ensemble des 3 collectivités...

Afin de soutenir nos représentants des personnels et affirmer notre volonté de maintenir nos acquis, nous donnons rendez-vous :

MOBILISATION SOLIDAIRE : MARDI 28 NOVEMBRE 2017
DE 13H00 À 15H00
POUR TOUS LES AGENTS de la
Communauté d'Agglomération, Ville et CCAS du Puy En Velay
Devant la Mairie du Puy en Velay sur la place du Martouret

A l'issue des négociations nos représentants des personnels organisent une:

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AGENTS
MARDI 28 NOVEMBRE 2017 À 18H00
Communauté d'Agglomération, Ville et CCAS du Puy en Velay
Centre Pierre Cardinal (salle du foyer bar) au Puy en Velay
(présence fortement souhaitée)